



Secrétariat général (SG)

Genève, le 13 mars 2018

Réf.: Lettre circulaire/SPM/CCD/N° 18/16
Contact: Patricia Benoit-Guyot
Téléphone: +41 22 730 6094
Courriel: protocol@itu.int

Aux Etats Membres, Membres de Secteur et
Associés de l'UIT, ainsi qu'aux
établissements universitaires participant à
ses travaux

**Objet: Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information,
17 mai 2018: Appel à l'action du Secrétaire général de l'UIT**

Madame, Monsieur,

Lors de la [Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information \(17 mai 2018\)](#), qui aura pour thème "**Vers une utilisation positive de l'intelligence artificielle pour tous**", l'accent sera mis sur le potentiel de l'intelligence artificielle pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Ces dernières années, des progrès considérables ont été faits en matière de technologies de l'intelligence artificielle, progrès qui ont été rendus possibles par les extraordinaires avancées que l'on a pu observer dans des domaines connexes comme les mégadonnées, l'apprentissage automatique, la puissance de calcul, la capacité de stockage et l'informatique en nuage, pour n'en citer que quelques-uns. Les technologies faisant appel à l'intelligence artificielle apparaissent déjà comme une composante essentielle des outils et applications proactifs utilisés pour faciliter la vie quotidienne des individus en améliorant les soins de santé, l'éducation, les services financiers, l'agriculture, les transports et toute une série d'autres services.

Le thème de l'édition de 2018 permettra aux membres de l'UIT et aux autres parties prenantes de concentrer leur attention sur les perspectives que l'utilisation de l'intelligence artificielle ouvrira pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

La Journée mondiale 2018 des télécommunications et de la société de l'information aura lieu en même temps que le 2ème [Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social](#), qui se tiendra au siège de l'UIT à Genève du 15 au 17 mai 2018.

Vous remerciant pour votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Houlin Zhao'.

Houlin Zhao
Secrétaire général

Annexe: 1

Annexe

Appel à l'action pour la Journée mondiale 2018 des télécommunications et de la société de l'information: "*Vers une utilisation positive de l'intelligence artificielle pour tous*"

Rappelant:

- 1) Que la Journée mondiale des télécommunications est célébrée chaque année le 17 mai depuis 1969, marquant ainsi la création de l'UIT et la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865. Elle a été officiellement instituée par la Conférence de plénipotentiaires de Malaga-Torremolinos en 1973. En reconnaissance du rôle que joue l'UIT en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les TIC, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), réuni à Tunis en novembre 2005, a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information ([voir le paragraphe 121 de l'Agenda de Tunis](#)).
- 2) Que le 27 mars 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 60/252, proclamant le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information, le but étant d'attirer chaque année l'attention du monde entier sur les avantages considérables dont la révolution numérique des TIC fait bénéficier tous les habitants de la planète.
- 3) Que La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie en novembre 2006 s'est félicitée de la décision de l'Assemblée générale et a modifié la Résolution 68 afin d'inviter le Conseil à adopter un thème particulier pour chaque Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information.

Reconnaissant:

- 1) Que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont un catalyseur essentiel en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable.
- 2) Que des progrès considérables ont été faits en matière de technologies de l'intelligence artificielle, progrès qui ont été rendus possibles par les extraordinaires avancées que l'on a pu observer dans des domaines connexes comme les mégadonnées, l'apprentissage automatique, la puissance de calcul, la capacité de stockage et l'informatique en nuage, pour n'en citer que quelques-uns.
- 3) Que l'intelligence artificielle est considérée comme une technologie de pointe dotée d'un immense potentiel dont on peut tirer parti, tout en reconnaissant les différents problèmes que cette technologie peut poser.
- 4) L'importance d'inciter toutes les parties prenantes à exploiter pleinement le potentiel de l'intelligence artificielle pour tous.
- 5) L'importance des partenariats entre parties prenantes, y compris des partenariats public/privé.

Appelle les Membres de l'UIT à:

- 1) **SOUTENIR et intensifier les efforts de recherche et développement** pour comprendre et étudier les principales retombées que pourrait avoir l'intelligence artificielle, en particulier son incidence sur les Objectifs de développement durable.
 - 2) **IDENTIFIER la manière dont l'intelligence artificielle** contribuera à la réalisation des Objectifs de développement durable par le biais, par exemple, d'une meilleure efficacité des systèmes ou des méthodologies au service d'une prise de décision éclairée.
 - 3) **SOUTENIR les efforts déployés à l'échelle internationale par tous les secteurs et les pays en matière de collaboration** afin de mettre l'intelligence artificielle au service de l'innovation.
 - 4) **ENCOURAGER** l'échange de données d'expérience sur l'utilisation de l'intelligence artificielle à travers différents secteurs et pays.
 - 5) **CONTEXTUALISER** l'utilisation de l'intelligence artificielle selon les besoins particuliers à l'échelle régionale et nationale.
 - 6) **ELABORER des politiques et des stratégies nationales** qui favorisent le recours à l'intelligence artificielle pour le bien social et pour tous.
-